

## Procès-verbal

**Destinataires :** Tous les membres du conseil d'établissement  
**Expéditrice :** Josée Boulet, directrice  
**Objet :** **Réunion du conseil d'établissement du 8 juin 2021**

### 0. Mot de bienvenue :

Mot de remerciement de Geneviève Beaudoin envers la direction, bravo à l'équipe-école pour cette année de défi!

Bravo à Geneviève Perrault, pour son apport/amélioration au SDG. Merci à Anne Dongois qui quitte aussi le CE.

### 1. Présentation des membres / Prise des présences – Vérification du quorum

Membres	
Geneviève Beaudoin Anne Dongois Guillaume Baillargeon Isabelle Plante Charles Durocher Geneviève Perrault Marie-Claude Girard Valérie Jean Guillaume Déziel Isabelle Michaud / Marie-Ève Lacroix	Josée Boulet Amélie Pelletier-Houde

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire : Guillaume Baillargeon se désigne.

3. Lecture, et adoption de l'ordre du jour

Geneviève Perrault propose

Anne Dongois appuie

4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 11 mai 2021

Marie-Claude Girard propose

Isabelle Plante appuie

### 5. Points des observateurs (vie communautaire)

5.1 Communauté, OPP, observateurs : La représentante du Patro est absente ce soir.

5.2 Parole au représentant du comité de parents : Isabelle Plante nous amène l'éclairage de la conseillère spéciale Michelle Fournier, délégué par le ministère. Sur la crise du CA à la CSSDM, la perception de Michelle Fournier. Aboutissement d'une mauvaise compréhension sur le rôle réel des parents. Les parents n'auront pas tant de pouvoir dans la nouvelle gouvernance. Les parents déplorent cette perte de pouvoir. Les parents n'ont pas digéré la mesure d'urgence utilisée par le CA pour le plan d'effectif. Michèle Fournier déplore aussi la situation et comprend les 2 parties. Les

## Procès-verbal

délégués des ministres ont saisi le dossier. Mme Francine Fleury, la DG par intérim est de bonne foi dans le dossier. Le comité de parents aura à redéfinir leur rôle.

### 6. Points nécessitant une approbation

6.1 Autorisation de sortie dans le quartier : Lettre autorisation générale autant pour le SDG que l'école qui sera insérée dans l'agenda ainsi que la lettre pour utilisation photographique.

Anne Dongois propose

Valérie Jean appuie

6.2 Lecture en cadeau : Livre TD, reçu il y a 3 semaines, pour distribution aux élèves de première.

Guillaume Baillargeon propose

Geneviève Beaudoin appuie

6.3 Règles de conduite (code de vie) : Rencontre du comité code de vie, on veut le reconduire tel quel. Axé sur l'importance d'enseigner aux enfants les comportements attendus. La mise en application et la routine à l'école auront une attention soutenue l'année prochaine, ainsi que la communication entre l'équipe école. Ce code de vie est une référence pour d'autres écoles. Isabelle Plante mentionne aussi que ce code de vie est un modèle de référence.

Charles Durocher propose

Isabelle Plante appuie

6.4 Transfert fonds 4 vers le fonds 9 : Chaque année, cette opération financière doit être exécutée. Revenus VS Dépenses, l'état financier nous a été présenté par Mme Boulet. Nous aurons des surplus encore cette année. Charles Durocher mentionne la qualité et la répartition des campagnes de financement. À reconduire la lettre annonçant les campagnes aux parents en début d'année. On aura aussi un des plus gros Course O Thon de l'histoire !

Résolution : Le CÉ autorise le transfert du Fond 4 les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses du Fond 9 pour l'année scolaire 2020-2021.

Geneviève Perrault propose

Isabelle Plante appuie

### 7. Points nécessitant une adoption

7.1 Budget pro-forma : Opération annuelle pour le fonctionnement. Exposé de tous les fonds par Mme Boulet. Dernière année du fond 7, école montréalaise. Le fond 6 est «notre terrain de jeu » pour bonifier nos services, allocation supplémentaire. Réflexion à avoir sur le montant d'aide aux parents qui se bonifient chaque année. Le budget pro-forma permet de faire le plan d'effectif pour l'année prochaine : Maintient 2 jours poste d'orthopédagogue, 4 jours en psychoéducation, 2 jours orthophonie pour l'an prochain, c'est le portrait pour les services aux élèves. Charles demande si cela est suffisant, il veut avoir le retour des profs, vu l'état des choses, bien entendu les enseignants aimeraient avoir d'avantage de services. On aimerait avoir plus de soutien pour faire de la prévention, plutôt que d'éteindre des feux. On fait le mieux avec ce que l'on reçoit comme budget. Oui, on aurait besoin de plus, entre autre du soutien linguistique.

Adoption : Le CÉ adopte le budget proforma pour l'année scolaire 2021-2022.

Charles Durocher propose

Anne Dongois appuie

## Procès-verbal

7.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : Bilan. Présentation de la préparation par Amélie Pelletier –Houde. 2 cibles de l'année dernière : améliorer le processus de plaintes et réduire les délais. Ainsi que mieux outiller les élèves dans les communications interpersonnelles. Les délais de plainte : meilleures communications cette année. L'intimidation doit être aussi mieux définie pour certains élèves et parents. Travaux en sous-groupes, sensibilisation auprès des élèves.... Objectif l'an prochain : meilleur arrimage avec le SDG. Aussi, voir la vulnérabilité des enfants, le QES doit être refait pour sonder les élèves et avoir un meilleur portrait de l'élève. Vive les rencontres dans le gymnase pour rassembler tous l'an prochain ainsi que le conseil d'élève! Cela a manqué cette année. Attendu aussi de présenter le code de vie et son importance aux parents à la rentrée prochaine. Présenter les intentions derrière le code de vie et ce qui est attendu de la part de tous. Les parents adhèrent bien aux mesures, bonne collaboration. Isabelle Plante soulève l'élément d'identification de l'intimidation, il y aurait un travail à faire sur ce point (bien nommer les choses de la part des enfants par exemple). Reconduction du plan pour l'an prochain. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation.

Charles Durocher propose  
Isabelle Plante appuie

### 8. Points d'informations

#### 8.1 Des nouvelles de l'école

- a) Chantier : ajustement, adaptation des zones de jeu, la surveillance est plus difficile. La cour à la rentrée prochaine !!!
- b) Fête de fin d'année : Certains petits événements à venir (camion de crème glacée, quiz sur le personnel de l'école, 17 juin célébration du code de vie, récréé avec surprise glacée, ...)
- c) Activités en classe : spectacle virtuelle, projet de reliure, ...

8.2 Service de garde : Les derniers liens pour les journées pédagoges 25 et 28 juin, ouverture si on peut s'autofinancer... Pour les trois journées pédagoges en août : possibilité au Patro pour le 23-24-25 août, à voir, il faut trouver une solution... bonne nouvelle, pas de coupure de poste d'éducatrice pour l'an prochain.

8.3 Calendrier scolaire : 2 bulletins et 2 communications pour l'an prochain. Présentation du calendrier 2021-2022.

8.4 Agenda électronique (calendrier scolaire) proposition de Guillaume Déziel : Les tests fonctionnent, Geneviève Beaudoin fera le suivi avec lui.

### 9. Mot de la fin

9.1 Date de l'assemblée générale : Rencontre pour l'AG le 16 septembre, car la rentrée sera en virtuelle pour recevoir les parents ? À voir le modèle selon les consignes sanitaires.

9.2 Remerciements : Bonne fin d'année scolaire et bon été. Merci à tous !

Geneviève Beaudoin, présidente et Josée Boulet, directrice

